

# INSCRIPTIONS



Année scolaire 2019-2020

**Pour les Petites Sections (=enfants nés en 2016) et les élèves non scolarisés à l'école de Douvres en 2018-2019, les inscriptions se feront :**

**-d'abord en Mairie** (aux heures habituelles d'ouverture au public) du **8 au 27 avril**

*R : Une fois l'enfant inscrit, la Mairie transmettra directement une attestation de préinscription à la directrice*

**-puis à l'école** (au bureau de la directrice, au 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne Mairie) les :

**lundi 29/04, jeudi 02/05 et vendredi 03/05 : de 16h30 à 18h**

**Mardi 30 avril : de 8h30 à 18h (en continu)**

**Samedi 04 mai : de 10h à 11h30**

## **Documents à présenter le jour de la préinscription en Mairie :**

- Justificatif de domicile (*facture d'eau... de moins de 3 mois, bail si emménagement récent*)
- Livret de famille de l'enfant (*ou copie intégrale de son extrait d'acte de naissance*)
- Pièce d'identité du responsable légal procédant à l'inscription
- Carnet de santé (*l'enfant doit avoir ses vaccins DT polio à jour pour entrer à l'école*)
- Jugement de divorce / Procédure de séparation (*si la situation familiale de l'enfant est concernée*)
- Certification de radiation de l'école fréquentée en 2018-2019 (*pour les élèves déjà scolarisés et provenant d'une autre école*)

## **Documents à présenter le jour de l'inscription à l'école :**

- Les **mêmes documents** demandés en Mairie à l'exception du justificatif de domicile
- Fiche de renseignements complétée (*document donné en Mairie*)
- Fiche « personnes autorisées à récupérer l'enfant » (*document concernant uniquement les maternels, donné en Mairie*)